

Que proposez-vous pour aller vers un étiquetage nutritionnel commun aux 27 états-membres ?

Nous sommes pour la transparence dans tous les domaines. Dans le domaine de la nutrition la question est essentielle car elle a un impact majeur sur l'état de santé des consommateurs. Il faut une information claire et compréhensible par tous. Nous proposons donc que le Nutri-Score soit obligatoire et dûment contrôlé avant publication sur tous les produits. Nous demandons que les additifs dangereux définis par les normes de l'OMS soient interdits et que des services publics d'hygiène, de labellisation, et de sécurité alimentaire dans tous les pays de l'Union soient créés permettant de contrôler la traçabilité et l'adéquation avec les signes d'identification de la qualité et de l'origine. L'information des consommateurs sur la traçabilité par l'étiquetage de l'origine doit être garantie pour tous les produits agricoles, à l'état brut ou transformé. Le pays de production et de transformation des produits agricoles bruts ou transformés doit figurer sur l'étiquette.

Que proposez-vous pour mieux encadrer les risques sur la santé liés aux substances chimiques ?

Nous demandons que les études Reach (rappelons que REACH est un règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques) soient développées systématiquement de façon scientifique en toute indépendance vis à vis des industriels et que les résultats soient publics. Nous demandons que soient mis en place des études systématiques de santé publique pour surveiller et dépister les conséquences pour la population générale. Ceci nécessite le développement des différentes formes de médecine préventive. En particulier nous demandons la réduction progressive de l'usage des produits déjà connus pour leur toxicité avec une aide pour cette transformation agroécologique des exploitations européennes qui, associée à la reconquête de la souveraineté alimentaire doivent être au centre des enjeux. La recherche agronomique et l'enseignement agricole publics doivent faire l'objet de coopérations accrues entre pays européens.

Des plans pluriannuels de sortie progressive des produits phytosanitaires et des engrais de synthèse doivent être réalisés exploitation par exploitation, en intégrant des mesures de suivi et de diagnostic.

Que proposez-vous en matière de lutte contre les pénuries de médicaments, êtes-vous prêt à renforcer les obligations à la charge des industriels et à les assortir de sanctions dissuasives et proportionnées ?

Nous proposons d'abord dans le cadre national puis européen par voie de coopérations, la création d'un pôle public du médicament qui puisse à la fois conduire une politique de recherche dynamique et en même tant produire les médicaments nécessaires à la population. C'est selon nous la meilleure façon de lutter contre ces pénuries organisées par l'industrie privée et de mettre sur le marché les nouveaux médicaments rendus possibles par l'avancée des biotechnologies. Nous demandons une révision des politiques de fixation des prix et la totale transparence dans ce domaine. Le secret des affaires avancé par la Commission européenne et

les États doit être banni. La prise en charge des soins à 100% est indispensable pour assurer l'accès de tous aux traitements. Enfin, les industriels du médicament qui ne respectent pas les règles doivent être sanctionnés par les tribunaux. Le médicament doit sortir des lois du marché et du profit.

Que proposez-vous pour protéger la diversité des canaux de communication et d'action en santé afin de prendre en compte la diversité des publics et l'éloignement du numérique ?

Nous proposons qu'un service public assurant l'égalité de tous et l'accès partout règle la question des zones blanches et qu'en attendant que l'illectronisme régresse dans la population, nous demandons le maintien des services publics de proximité avec des humains accueillants en regard du public.

Que proposez-vous pour garantir un financement adéquat et pérenne des associations de patients et d'usagers au niveau de l'Union européenne ?

Nous disons que la santé est l'affaire des populations. Elles en sont le principal acteur. Elles doivent donc être aidées à s'investir dans ce domaine que ce soit sous la forme associative, sous la forme syndicale ou sous la forme politique. Les moyens de leur indépendance vis à vis du secteur privé à but lucratif doivent leur être donnés. Une attention particulière à la formation de ces acteurs doit être de rigueur.